



# Aide départementale à la scolarité

publié le 09/11/2024

## *Descriptif :*

Le département, sous certaines conditions, peut accorder des aides financières à la scolarité.

Pour solliciter l'aide financière départementale à la scolarité, télécharger et compléter le document suivant.

 [formulaire\\_aides\\_a\\_la\\_scolarite\\_departement\\_charente\\_maritime](#) (PDF de 199.6 ko)

- 
- 

 [Les conditions](#) (PDF de 106.9 ko)

Pour tout renseignement complémentaire :

Département de la Charente-Maritime

Direction de l'Enfance de la Famille

Service Prévention Jeunesse Famille - MNA

85 boulevard de la République – CS 60003

17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Tél. : 05 17 83 42 55

Mail : [aides.scolarite@charente-maritime.fr](mailto:aides.scolarite@charente-maritime.fr)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.